



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 7 mars 2012

**Préavis N° 04/2012 concernant le
projet d'aménagement d'un giratoire
au « Rio-Gredon » sur la route
cantonale No 743 b et les travaux
annexes**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 5 mars 2012 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2012,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 avis contraires et 1 abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 721'000.00 ;
- Encaisser la participation financière des deux communes partenaires ;
- Autoriser la Municipalité à couvrir cet investissement par un emprunt de CHF 500'000.00 ;
- Comptabiliser les coûts de réfection du carrefour dans les dépenses courantes, d'un montant de CHF 175'000.00 (compte 430.3142 Entretien des routes) ;
- Amortir le solde de ces dépenses sur une durée de 30 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 5 mars 2012.


AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La secrétaire


Yves Filippozzi




Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch